

**CGV-130608**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

227<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 8 juin 2013

de 8 h 30 à 16 heures

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

**PRÉSENCES**

Georges Arsenault	Atlantique (IPÉ)	Pauline Roy	Nord-Est
Kevin Arseneau	Étudiant (Moncton)	Jean-Claude Savoie, chancelier	U de M
Alain Bossé	Nord-Ouest	Jean Soucie	Nord-Ouest
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Danys Delaquis	Extérieur des régions		
Liette Dumas-Sluyter	Extérieur du NB (Ottawa)		
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	<b><u>Observatrices et observateurs</u></b> Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Yves Gagnon	Nord-Ouest	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Jacques Paul Couturier, vice-recteur désigné	Edmundston
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée désignée	Moncton
Louis Léger	Sud-Est	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAEI)	U de M
Mathieu Lemieux	Étudiant (Edmundston)	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Linda Lequin	Professeure (Moncton)	Richard Saillant, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Vaughne Madden	Atlantique (N.-É.)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Blanca Navarro-Pardiñas	Professeure (Edmundston)	Marie-Paule Viel, secrétaire d'assemblée	Moncton
André G. Richard, président	Sud-Est		
Ivan Robichaud	Nord-Est		
Nyenda Robichaud	Étudiante (Shippagan)		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Lise Bastarache, Raymond Lanteigne et Stéphane Robichaud

**ABSENCES :** Léandre Cormier et Bill Lévesque

## TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE .....	4
2.	MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
3.	ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES .....	4
4.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
5.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. ....	4
7.	CORRESPONDANCE .....	4
8.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-130413 .....	5
9.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV) .....	5
10.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER .....	5
11.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-130413, CEX-130501, CEX-130515 ET CEX-130605 .....	6
12.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX) .....	
12.1	CEX-130413 .....	6
12.2	CEX-130501 .....	6
12.2.1	(8) 50 <sup>e</sup> de l'Université de Moncton .....	6
12.2.2	(11) Scission du Département de philosophie et des sciences religieuses .....	6
12.2.3	(10) Dossier : Bris de confidentialité .....	7
12.3	CEX-130515 .....	7
12.3.1	(3) Dossier : Bris de confidentialité .....	7
12.4	CEX-130605 .....	7
12.4.1	(3) Nomination : doyenne ou doyen de Études au Campus d'Edmundston .....	7
12.4.2	(5) Dossier : Bris de confidentialité .....	8
12.4.3	(8) Dossier Vitalité .....	8
12.01	Autres dossiers .....	8
13.	RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-130318 ET CCJ-130418 .....	8
14.	AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CCJ) .....	8
14.1	CCJ-130318 .....	8
14.1.1	(6) Nouvelle politique d'évaluation des programmes .....	8
14.1.2	(8) Statut de la Faculté de foresterie .....	9
14.2	CCJ-130418 .....	10
14.2.1	(3.1) Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL) .....	10
14.01	NOMINATION : VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX RESSOURCES HUMAINES .....	11
15.	PLAN DE L'ÉDUCATION PERMANENTE .....	11
16.	PLANS TRIENNAUX .....	12
16.1	Recrutement étudiant .....	12
16.2	Appui à la réussite des études .....	13
17.	RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE .....	14
17.1	Nominations au Conseil des gouverneurs .....	14

18.	RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE .....	15
18.1	Propositions pour services bancaires .....	15
18.2	Négociations collectives avec les chargées et chargés de cours et les monitrices et les moniteurs cliniques .....	16
19.	RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION .....	16
20.	RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT .....	16
21.	PLANIFICATION STRATÉGIQUE .....	17
22.	CONDENSÉ DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-130503 .....	18
23.	AFFAIRES NOUVELLES .....	19
23.1	Remerciements .....	19
24.	PROCHAINES RÉUNIONS .....	19
25.	CLÔTURE .....	19
	DOCUMENTS .....	20
	Document A : Ordre du jour adopté .....	A(1-2)
	Document B : Formulaire d'engagement de confidentialité des membres du Conseil des gouverneurs .....	B(1)
	Document C : Contrat d'affiliation - U de M et Régie régionale de la santé A .....	C(1-12)
	Document D : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-130318 .....	D(1)
	Document E : Procès-verbal du Comité conjoint de la planification CCJ-130418 .....	E(1)
	Document F : Plan de l'Éducation permanente .....	F(1-15)
	Document G : Plan de l'Éducation permanente - présentation PowerPoint .....	G(1-9)
	Document H : Plan triennal de recrutement étudiant .....	H(1-8)
	Document I : Plan triennal de recrutement étudiant - présentation PowerPoint .....	I(1-17)
	Document J : Plan triennal d'appui à la réussite des études 2013-2016 .....	J(1-41)
	Document K : Plan triennal d'appui à la réussite des études 2013-2016 - présentation PowerPoint .....	K(1-16)
	Document L : Nominations au Conseil des gouverneurs .....	L(1-3)
	Document M : Atelier - Planification stratégique .....	M(1)
	Document N : Penser les grandes orientations de la planification stratégique .....	N(1-15)
	Document O : Données institutionnelles 2013 .....	O(1-24)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

## 1. OUVERTURE

**8 h 35** : le président, maître André G. Richard, c.r., souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il donne la liste des personnes excusées. Il s'agit de la 227<sup>e</sup> séance du Conseil des gouverneurs.

## 2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

- ▶ **Anne Decerf**, décédée le 8 mai 2013. Elle était chercheuse associée au Département de science politique de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.
- ▶ **Émile Thibault**, décédé le 31 mai 2013. Il était un retraité de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

## 3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le président souhaite la bienvenue à Mathieu Lemieux, étudiant au Campus d'Edmundston, Linda Lequin, professeure au Campus de Moncton, Blanca Navarro-Pardiñas, professeure au Campus d'Edmundston, Nyenda Robichaud, étudiante au Campus de Shippagan et Jacques Paul Couturier, vice-recteur désigné au Campus d'Edmundston (invité).

## 4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

## 5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

## 6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

### Ajout

- ▶ Ajout du point 18.2 *Négociations collectives avec les chargées et les chargés de cours et les monitrices et les moniteurs cliniques.*

### Note

- ▶ Au point 14.01 *Nomination : vice-rectrice ou vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines*, un rapport écrit sera distribué séance tenante et une période de lecture sera nécessaire.

### **R : 01-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Danys Delaquis, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié.* »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

## 7. CORRESPONDANCE

Aucune.

## 8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-130413

**R : 02-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

« Que le procès-verbal CGV-130413 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

## 9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Le président du Conseil des gouverneurs indique que les affaires découlant du point d'ordre à la page 5, au point 6 du procès-verbal CGV-130413, seront traitées aux points 12.2.3, 12.3.1 et 12.4.2 *Dossier : bris de confidentialité.*

## 10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier présente son rapport en soulignant l'avancement des grands dossiers depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs.

*Planification stratégique* : Le processus suit son cours et une dizaine de rencontres ont eu lieu au cours du mois de mai, soit trois à Shippagan, deux à Edmundston, une à Bathurst et cinq à Moncton. Les rencontres permettent aux gens de s'exprimer sur les grands enjeux et participer au processus. Selon le recteur et vice-chancelier, la participation est excellente jusqu'à maintenant.

*Cérémonies de collation des diplômes* : Un total de 840 diplômes ont été décernés par l'Université de Moncton lors des cérémonies du mois de mai. On compte 48 diplômés à Edmundston, 748 diplômés à Moncton et 44 diplômés à Shippagan.

*Journées Portes ouvertes* : Dans le cadre des festivités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Moncton, des activités portes ouvertes ont eu lieu sur les trois campus le 11 mai dernier. Les visites des installations ont réuni environ 75 personnes aux campus d'Edmundston et de Moncton et une trentaine de personnes au Campus de Shippagan. Par ailleurs, une conférence tenue le même jour au Campus de Shippagan a attiré près de 120 personnes.

*Fête du 19 juin 2013* : La fête de l'Université de Moncton le 19 juin prochain débutera en avant-midi au Campus de Moncton par une levée du drapeau et une cérémonie protocolaire qui sera diffusée dans les deux autres campus. En plus du Chancelier, monsieur Jean-Claude Savoie, et le président du Conseil des gouverneurs, maître André G. Richard, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, l'honorable David Alward, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, l'honorable Danny Soucy, le maire de Moncton, George LeBlanc et les coprésidents des fêtes du 50<sup>e</sup>, Monique Imbault et Herménégilde Chiasson, ont confirmé leur présence.

*Services bancaires* : À la suite d'un processus d'appel d'offres, les fournisseurs de services bancaires à l'Université de Moncton seront les Caisses populaires acadiennes. Le nouveau contrat entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

*Ordre de mérite et prix Émergence* : L'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton a annoncé que l'artiste Roméo Savoie sera le récipiendaire de l'Ordre du mérite lors d'une cérémonie cet automne. Patrick Albert recevra quant à lui le prix Émergence.

*Subventions de recherche* : Un total de 3.2 M\$ a été reçu en subventions de recherche au cours des derniers mois. Notons qu'un montant de 300 000 \$ a été obtenu de la Société canadienne de la sclérose en plaques et un montant de 2.7 M\$ a été obtenu du Fonds d'innovation de l'Atlantique pour des recherches en chimie et biochimie.

*Dossier Santé* : Une entente d'affiliation entre l'Université de Moncton et le Réseau de la santé Vitalité a été approuvée par le Comité exécutif. Une cérémonie de signature aura lieu au cours des prochaines semaines. Cette entente est importante pour le développement de l'axe de la santé à l'Université de Moncton.

**10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)****R : 03-CGV-130608**

Alain Bossé, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-130413, CEX-130501, CEX-130515 ET CEX-130605****R : 04-CGV-130608**

Pauline Roy, appuyée par Louis Léger, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité exécutif CEX-130413, CEX-130501, CEX-130515 et CEX-130605. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)****12.1 CEX-130413**

Aucune.

**12.2. CEX-130501****12.2.1 (8) 50<sup>e</sup> de l'Université de Moncton**Voir *Rapport du recteur* au point 10 du procès-verbal.**12.2.2 (11) Scission du Département de philosophie et des sciences sociales**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la demande de la Faculté des arts et des sciences sociales. Celle-ci souhaite restructurer le Département de philosophie et des sciences religieuses. Il explique que depuis quelques années, les disciplines de philosophie et de sciences religieuses ont un lien de connexité moins apparent qu'à l'époque de la création du Département. Les nouveaux enjeux et les nouvelles idées font en sorte qu'une restructuration s'avère nécessaire. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique la nouvelle structure en notant que la création d'un Département de philosophie, le rattachement d'une professeure au Département d'histoire et de géographie, le rattachement d'un professeur au Département de philosophie et la gestion du programme de Mineure en sciences religieuses par la Faculté des arts et des sciences sociales sont les changements les plus importants.

Le Conseil des gouverneurs note que ces changements n'engendreront aucun coût supplémentaire.

**R : 05-CGV-130608**

Kevin Arseneau, appuyé par Linda Lequin, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte que le Département de philosophie et sciences religieuses soit aboli; qu'un Département de philosophie soit créé; que le programme de Mineure en sciences religieuses soit géré par la Faculté des arts et des sciences sociales; que la professeure Denise Lamontagne soit officiellement rattachée au Département d'histoire et de géographie; et que le professeur Pierre-Marin Boucher soit rattaché au nouveau Département de philosophie. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

### 12.2.3 **(10) Dossier : bris de confidentialité**

Voir le Document B, p. 1

Le président du Conseil des gouverneurs rappelle que la section 3 du document « Responsabilité des membres du Conseil des gouverneurs et du Comité exécutif de l'Université de Moncton », adopté par le Conseil des gouverneurs le 25 novembre 1993, présente les règles relatives à l'accessibilité et la diffusion des documents et la divulgation des décisions et délibérations du Conseil des gouverneurs. Ce document fait partie du Manuel des membres du Conseil des gouverneurs.

Le président explique qu'un formulaire d'engagement de confidentialité des membres du Conseil des gouverneurs a été développé afin d'une part, sensibiliser les membres à cette responsabilité, et d'autre part, engager les membres envers les règles.

Un membre du Conseil suggère que l'on indique la date d'adoption sur le document. Aucune autre question n'est soulevée.

**R : 06-CGV-130608**

Mathieu Lemieux, appuyé par Nyenda Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte le Formulaire d'engagement de confidentialité des membres du Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R06

Pour 20

Abstention 1

ADOPTÉE

Linda Lequin demande que l'on note son abstention.

## 12.3 **CEX-130515**

### 12.3.1 **(3) Dossier : bris de confidentialité**

Le président du Conseil des gouverneurs rappelle les faits entourant le bris de confidentialité de Kevin Arseneau, président de la FÉÉCUM et gouverneur. Il rappelle que monsieur Arseneau a divulgué à la presse des éléments confidentiels du budget de l'Université de Moncton avant la réunion du 13 avril 2013. Le président explique que le Comité exécutif a examiné les sanctions possibles notamment une motion de blâme. D'autres alternatives, comme celles prévues dans le Code Morin, ont aussi été discutées. Le Comité exécutif a donné son aval à la préparation d'un avis écrit contenant les règles relatives à la confidentialité.

## 12.4 **CEX-130605**

### 12.4.1 **(3) Nomination : doyenne ou doyen des Études au Campus d'Edmundston**

Le recteur et vice-chancelier présente le rapport écrit portant sur la recommandation de madame Pierrette Fortin au poste de doyenne des Études au Campus d'Edmundston pour un mandat de cinq ans débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et se terminant le 30 juin 2018. Il présente les grandes lignes de la carrière de madame Fortin, notant qu'elle est professeure de philosophie en éthique et qu'elle est, depuis 2009, doyenne adjointe des Études au Campus d'Edmundston.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 07-CGV-130608**

Raymond Théberge, appuyé par Jean Soucie, propose :

*« Que **Pierrette Fortin** soit nommée au poste de doyenne des Études au Campus d'Edmundston pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2018. »*

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

#### 12.4.2 **(5) Dossier : bris de confidentialité**

Le président explique que, à la réunion du 5 juin 2013 du Comité exécutif, le Comité a donné son aval au contenu de l'avis écrit. Il note que la sanction imposée s'élève à une lettre de réprimande et un avertissement écrit. La lettre indique clairement que le Comité exécutif est très déçu du manquement aux obligations d'un membre du Conseil des gouverneurs et que toute forme de récidive pourrait mener à une motion de blâme ou encore à une démission du Conseil des gouverneurs. La lettre fut remise à monsieur Kevin Arseneau le 8 juin 2013.

#### 12.4.3 **(8) Dossier Vitalité**

Voir le Document C, p. 1-12

Le recteur et vice-chancelier présente les objectifs du contrat d'affiliation entre l'Université de Moncton et la Régie régionale de la santé A. L'entente s'inscrit dans le développement de l'axe de la santé à l'Université de Moncton.

**R : 08-CGV-130608**

Jean Soucie, appuyé par Louis Léger, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le contrat d'affiliation entre l'Université de Moncton et la Régie régionale de la santé A (Réseau de santé Vitalité). »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

#### 12.01 **Autres dossiers**

Dans les autres dossiers découlant du procès-verbal CEX-130605, un gouverneur demande un suivi sur la publication du livre de Serge Rousselle, livre intitulé « *Pris en flagrant délit* ». Le président explique que le livre n'est pas encore en vente dans les librairies et qu'il n'est pas connaissant du contenu.

#### 13. **RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-130318 ET CCJ-130418**

Voir le Document D, p. 1 et le Document E, p. 1

**R : 09-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Blanca Navarro-Pardiñas, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité conjoint de la planification CCJ-130318 et CCJ-130418. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

#### 14. **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CCJ)**

##### 14.1 **CCJ-130318**

##### 14.1.1 **(6) Nouvelle politique d'évaluation des programmes**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la nouvelle politique d'évaluation des programmes. Il explique que celle-ci est composée des rubriques suivantes : 1) portée de la politique d'évaluation des programmes; 2) critères d'évaluation; 3) suivi; 4) procédures; 5) planification du projet d'évaluation; 6) réalisation du projet d'évaluation; 7) suivi de la décision.

Les principaux objectifs de cette politique sont les suivants :

1. d'assurer que les programmes atteignent leurs objectifs et accomplissent leur mission;
2. d'assurer la valeur intrinsèque et l'efficacité des programmes de l'Université;
3. de permettre à l'Université d'assurer le maintien de la qualité et de la pertinence de ses programmes.



#### 14.1.1 (6) Nouvelle politique d'évaluation des programmes (suite)

Le vice-recteur explique que la nouvelle politique satisfait aux critères de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM), améliore les processus, économise du temps dans l'évaluation des programmes et précise des contenus. Enfin, la politique contient plusieurs annexes dont le calendrier d'évaluation des programmes, le mandat de l'équipe d'évaluation, le guide pour la formation d'un comité de travail, le gabarit du rapport d'évaluation; le gabarit du plan de mise en oeuvre des décisions du Conseil des gouverneurs; et le guide pour les programmes avec agrément ou les programmes appliqués.

Un membre demande des précisions sur le secteur *Langue française*. Le secteur n'apparaît pas dans la liste bien que les études françaises apparaissent dans l'annexe A. Le vice-recteur indique qu'il fera l'ajout si nécessaire.

Un membre ayant déjà siégé au sein du Comité conjoint de la planification félicite et remercie l'équipe du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour le travail accompli. Il note que l'évaluation des programmes est un processus de longue haleine et que la nouvelle politique fournit une méthode pour mesurer, si effectivement, les programmes sont bons, voire excellents.

Le président du Conseil des gouverneurs rappelle que certains dossiers d'évaluation de programmes avançaient très lentement. L'ajout d'honoraires pour les travaux des évaluateurs externes est un ajout fort important qui permettra d'assurer un meilleur contrôle sur les échéanciers.

Un membre souhaite qu'un rapport annuel soit présenté au Conseil des gouverneurs, rapport qui ferait le bilan des programmes évalués, ceux en cours d'évaluation et ceux à venir pour l'année suivante.

#### **R : 10-CGV-130608**

Yves Gagnon, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées à la Politique d'évaluation des programmes. »*

Vote sur R10                                      Pour 20                                      Abstention 1                                      ADOPTÉE

#### **R : 11-CGV-130608**

Louis Léger, appuyé par Alvery Ferguson, propose :

*« Qu'un rapport annuel/bilan des évaluations de programmes soit présenté au Conseil des gouverneurs avec un élément de mesure étant entendu que l'on présente un état de lieux conformément à la Politique d'évaluation des programmes. »*

Vote sur R11                                      Pour 19                                      Abstention 2                                      ADOPTÉE

#### 14.1.2 Statut de la Faculté de foresterie

##### Sur le statut

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle que le consultant Claude Godbout avait soumis un rapport d'évaluation au recteur et vice-chancelier le 22 décembre 2011. Ce rapport, intitulé « Pistes pour favoriser l'essor de la formation en foresterie au Campus d'Edmundston de l'Université de Moncton » contenait 34 recommandations. Ces recommandations ont été étudiées et examinées par le conseil de la Faculté de foresterie et plusieurs furent retenues, d'autres modifiées et d'autres rejetées. Parmi celles-ci, la recommandation 16 portait sur le statut même de la Faculté. On proposait qu'elle devienne une école rattachée au Décanat des études du Campus d'Edmundston.

### 14.1.2 Statut de la Faculté de foresterie (suite)

Le vice-recteur désigné au Campus d'Edmundston explique la distinction entre une école rattachée et une faculté. Les attributions de ces entités sont élaborées dans les *Statuts et règlements* de l'Université de Moncton. Parmi les distinctions, notons qu'une faculté est dirigée par une doyenne ou un doyen. Dans le nouveau modèle d'organisation, le poste de doyenne/doyen serait supprimé.

Le président du Conseil des gouverneurs manifeste sa satisfaction par rapport à cette recommandation. Non seulement cette recommandation permettra une meilleure gestion des coûts, mais elle favorise aussi un plus grand rapprochement avec les autres disciplines du campus.

#### Sur le recrutement

Un gouverneur demande quels sont les efforts consentis au recrutement des étudiantes et des étudiants dans le programme de foresterie. Le vice-recteur désigné explique qu'un agent de recrutement a été embauché et que sa présence est notée sur la scène de foresterie. Ceci permet de tisser des liens avec la communauté forestière et développer un réseau. Pour l'année 2012, on comptait 11 nouvelles inscriptions. Pour l'année 2013, on en prévoit 10. Par ailleurs, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales rappelle que des initiatives ont été prises à l'international et qu'une entente avec la Cité collégiale a été ratifiée récemment.

#### Sur la mise en oeuvre de la proposition

Une gouverneure explique qu'elle est en faveur de la proposition, mais qu'elle estime que la mise en oeuvre de la restructuration et le changement dans le fonctionnement de la nouvelle école nécessiteront beaucoup de travail d'ici la rentrée. Le président du Conseil des gouverneurs et le vice-recteur désigné explique que les décisions prises donneront la direction et que cette direction prend source dans le rapport et les recommandations du Comité sur le statut et la structure de gestion de la Faculté de foresterie, rapport déjà adopté par le Conseil des gouverneurs. Le vice-recteur désigné rappelle que les fonctions de la directrice ou du directeur d'école sont présentées dans les *Statuts et règlements* de l'Université de Moncton.

#### Sur l'ensemble du dossier

Sur l'ensemble du dossier, un gouverneur fait remarquer que le dossier de la foresterie a été géré de façon exemplaire au cours des trois dernières années. Il ajoute que le traitement de ce dossier pourrait être utilisé comme modèle pour d'autres facultés ou programmes qui sont dans des situations similaires. Il remercie tous les gens impliqués dans le dossier.

#### **R : 12-CGV-130608**

Alain Bossé, appuyé par Danys Delaquis, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte que la Faculté de foresterie modifie son statut pour devenir une école rattachée au Décanat des études du Campus d'Edmundston de l'Université de Moncton, comme défini à l'article 53 des Statuts et règlements de l'Université de Moncton, et qu'elle porte le nom **École de foresterie** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. »*

Vote sur R12

Pour 20

Abstention 1

ADOPTÉE

### 14.2 CCJ-130418

#### 14.2.1 (3.1) Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que les travaux de la commission L'Écuyer-Miner avaient permis de constater que les programmes articulés auraient un potentiel important au Nouveau-Brunswick. Ceci dit, le nouveau programme de Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL) s'inscrit dans cette

14.2.1 **(3.1) Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL)** (suite)

vision. Le nouveau programme est constitué de 120 crédits et vise à fournir aux étudiantes et aux étudiants les compétences et les connaissances théoriques et appliquées requises en leadership dans les organisations. Ce programme propose de jumeler neuf programmes différents de formation collégiale en technologie en provenance de divers secteurs spécialisés avec une formation universitaire en leadership. Le programme a fait l'objet d'une étude de marché et les employeurs consultés ont manifesté un intérêt envers le programme.

Le vice-recteur précise qu'aucune nouvelle embauche ne s'avère nécessaire. Le programme respecte tous les paramètres du projet de la reconfiguration des programmes. Le programme s'inscrit dans une collaboration entre le Campus de Shippagan et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Péninsule acadienne.

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs manifestent leur appui au projet et félicitent les responsables de cette initiative.

**R : 13-CGV-130608**

Ivan Robichaud, appuyé par Daniel Héту, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du programme articulé de Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL). »*

Vote sur R13

Pour 20

Abstention 1

ADOPTÉE

**14.01 NOMINATION : VICE-RECTRICE OU VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION ET AUX RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines quitte la réunion pour la durée du point 14.01.

Le rapport écrit, final et confidentiel du Comité consultatif de sélection de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines est distribué séance tenante aux membres du Conseil des gouverneurs. Une période de lecture de dix minutes est accordée aux membres.

Le recteur et vice-chancelier présente le rapport en nommant les membres du Comité, en expliquant le mandat et en présentant le profil des compétences recherchées. Il explique que le comité a reçu un certain nombre de dossiers, dont quatre de l'interne. Trois personnes ont été invitées à passer l'entrevue. Le recteur présente le dossier du candidat retenu.

La proposition suivante est mise aux voix.

**R : 14-CGV-130608**

Raymond Théberge, appuyé par Hermel Landry, propose :

*« Que **Edgar Robichaud** soit nommé au poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines pour une période indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. »*

Vote sur R14

Pour 20

Abstention 1

ADOPTÉE

**15. PLAN DE L'ÉDUCATION PERMANENTE**

Voir le Document F, p. 1-15 et le Document G, p. 1-9

**Présentation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche**

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le plan triennal 2013-2016 de l'Éducation permanente. Le vice-recteur rappelle que, pour la période 2006-2013, la direction de l'Université de Moncton avait fixé comme

## 15. PLAN DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (suite)

objectif pour l'Éducation permanente une augmentation des inscriptions à temps partiel de l'ordre du 20 %. En 2012, ce pourcentage des augmentations par rapport à l'année de référence s'établissait à 17,57 %. En 2013, il s'établit à 19.32 %.

Le vice-recteur indique que le plan triennal présente plusieurs stratégies, notamment celles portant sur la communication et le recrutement incluant la poursuite de la médiatisation des cours et des programmes. De plus, on y présente les stratégies d'appui à la réussite des études pour la population étudiante à temps partiel.

Dans son exercice de planification stratégique réseau, l'Éducation permanente a identifié 70 cours à développer dans les prochaines années. L'Éducation permanente a développé un document qui présente sa stratégie de financement et de développement afin de solliciter un apport financier de la direction de l'Université pour développer ses projets prioritaires. Les projets prioritaires suivants ont été retenus : 1) Cours crédités populaires; 2) Reconfigurer le programme MBA offert en ligne; 3) Médiatiser les cours de la Maîtrise en éducation; 4) Adapter le MBA en ligne canadien pour l'offrir à l'international; 5) Traduire et adapter le MBA en ligne en anglais; 6) Compléter la médiatisation de la Maîtrise en administration publique (MAP); 7) Poursuivre la médiatisation de projets en perfectionnement professionnel.

### Commentaires des membres du Conseil des gouverneurs

Les membres du Conseil des gouverneurs expriment les points suivants :

- Le virage vers la médiatisation des cours est clef pour la clientèle adulte. Celle-ci semble être de plus en plus attirée par les bénéfices de l'offre de cours à distance.
- L'offre de nouveaux cours devrait faire en sorte que les revenus seront plus importants. L'ordre de grandeur des nouveaux fonds est présenté dans le plan de financement.
- Le financement de la médiatisation des cours doit être perçu comme un investissement par l'Université.
- La stratégie proposée par l'Éducation permanente pourrait faire partie de la planification stratégique de l'Institution.
- Les cours en ligne ne doivent pas manquer de rigueur. La qualité de l'enseignement ne doit pas souffrir malgré le nouveau moyen utilisé pour la formation.

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs manifestent leur satisfaction et considèrent que le plan stratégique présente des pistes fort intéressantes pour l'avenir.

### **R : 15-CGV-130608**

Nyenda Robichaud, appuyée par Alain Bossé, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Plan triennal 2013-2016 de l'Éducation permanente. »*

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

## 16. PLANS TRIENNAUX

### 16.1 Recrutement étudiant

Voir le Document H, p. 1-8 et le Document I, p. 1-17

#### Recrutement étudiant

La vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales présente le document intitulé *Plan triennal de recrutement étudiant - année 2012-2013*. À l'aide de diapositives électroniques, madame Lord présente les défis et les perspectives de recrutement dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble des marchés cibles. Elle indique que l'objectif de 1381 nouvelles inscriptions a été dépassé de 40 inscriptions pour l'année 2012-2013. On compte 1421 nouvelles inscriptions pour l'année 2012-2013.

### 16.1 Recrutement étudiant (suite)

La vice-rectrice explique que le nombre d'élèves en 12<sup>e</sup> année au Nouveau-Brunswick chutera à 2031 en 2013-2014, soit une diminution de plus de 300 élèves comparativement à l'année en cours. Cette diminution pourrait se traduire par une centaine de nouvelles inscriptions en moins dans le marché du Nouveau-Brunswick francophone en 2014-2015. Elle précise aussi que la compétition pour ce marché est toujours très importante et que les universités comme l'Université Laval et l'Université d'Ottawa n'hésitent pas à faire du recrutement auprès de cette clientèle.

Face aux défis et aux enjeux, l'objectif est de faire de l'Université de Moncton **LA destination de choix** pour les élèves francophones de la province.

#### Discussion

Le Conseil des gouverneurs considère que le dossier du recrutement des étudiantes et des étudiants est très important. Les initiatives comme la tournée de recrutement, les admissions en milieu scolaire et les programmes de bourses sont encouragées.

Lors de cette discussion, un gouverneur étudiant mentionne que de nombreux étudiants semblent s'inscrire dans des universités externes de la Province, comme l'Université d'Ottawa, mais reviennent au deuxième semestre ou l'année suivante à l'Université de Moncton. Une étude en ce sens serait intéressante.

Au sujet des étudiantes et des étudiants du Québec, il appert que l'on note une augmentation dans les inscriptions, mais que le recrutement demeure difficile en raison des droits de scolarité qui sont significativement moins dispendieux au Québec.

Par ailleurs, les gouverneurs soulignent que les initiatives, comme la participation aux Jeux d'Acadie, assurent un rayonnement de l'Université auprès des jeunes. Plusieurs gouverneurs soulignent l'importance du lien entre la réputation de l'Université de Moncton et le recrutement des jeunes.

#### **R : 16-CGV-130608**

Mathieu Lemieux, appuyé par Georges Arsenault, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Plan triennal de recrutement étudiant 2012-2013.* »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

### 16.2 Appui à la réussite des études

Voir le Document J, p. 1-41 et le Document K, p. 1-16

À l'aide de diapositives électroniques, la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales présente les grandes lignes du document intitulé *Plan triennal d'appui à la réussite des études (2013-2016)*. Elle rappelle que le *Programme d'appui à la réussite des études* a été conçu en 2006 et lancé en 2007. Après six années d'existence, le programme est devenu un projet prioritaire et une histoire à succès à l'Université de Moncton. Parmi les faits saillants de l'année 2012-2013, notons qu'il s'agissait de la dernière année du financement de l'entente fédérale-provinciale 2009-2013 du *Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE)* du ministère du Patrimoine canadien. Une nouvelle demande de financement a été préparée au cours de l'année.

Au sujet du taux de rétention de la cohorte 2011-2012 de retour en 2012-2013 (tous les cycles confondus), celui-ci est 88,9 %, soit une augmentation de 0,3 % par rapport à la cohorte de l'année précédente. Il est de 81,7 % pour les étudiantes et les étudiants en 1<sup>re</sup> année (augmentation de 1,2 %) et de 90,8 % pour celles et ceux inscrits en 2<sup>e</sup> année ou plus (augmentation de 0,1 %).

La vice-rectrice indique que les objectifs triennaux retenus pour 2013-2016 sont tous axés sur les étudiantes et les étudiants. Ils sont : 1) Culture de réussite; 2) Préparation aux études universitaires; 3) Adaptation et intégration à la vie universitaire; 4) Appui à l'apprentissage et intégration académique; 5) Recherche institutionnelle relative à la rétention et la réussite des études.

16.2 **Appui à la réussite des études** (suite)**R : 17-CGV-130608**

Nyenda Robichaud, appuyée par Danys Delaquis, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Plan triennal d'appui à la réussite des études 2013-2016. »*

Vote sur R17

unanime

ADOPTÉE

**17. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**17.1 **Nominations au Conseil des gouverneurs**

Voir le Document L, p. 1-3

Monsieur Alvery (Bill) Ferguson et Monsieur Alain Bossé quittent la réunion pour la durée du point 17.

La présidente, Annie Daneault, indique que le Comité de gouvernance s'est réuni à deux reprises depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs, soit le 30 avril et le 8 juin. Elle explique que deux dossiers sont prêts pour des renouvellements et quatre dossiers sont prêts pour de nouvelles nominations au Conseil. Les propositions suivantes sont mises aux voix.

**R : 18-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Liette Dumas-Sluyter, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le renouvellement du mandat de **Alvery (Bill) Ferguson** à titre de représentant de l'extérieur des régions du Nord-Ouest, Nord-Est et Sud-Est du Nouveau-Brunswick pour un deuxième mandat de trois ans, soit de septembre 2013 à septembre 2016. »*

Vote sur R18

Pour 17

Abstention 2

ADOPTÉE

**R : 19-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Yves Gagnon, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte le renouvellement du mandat de **Alain Bossé** à titre de représentant du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick pour un deuxième mandat de trois ans, soit de septembre 2013 à septembre 2016. »*

Vote sur R19

Pour 17

Abstention 2

ADOPTÉE

Monsieur Alvery (Bill) Ferguson et Monsieur Alain Bossé retournent à la réunion.

**R : 20-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Vaughne Madden, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Keith Coughlan** à titre de représentant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick - région Atlantique pour un premier mandat de trois ans, soit de septembre 2013 à septembre 2016. »*

Vote sur R20

Pour 19

Abstention 2

ADOPTÉE

### 17.1 Nominations au Conseil des gouverneurs (suite)

#### **R : 21-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Josée Rioux-Walker** à titre de représentante du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick pour un premier mandat de trois ans, soit de septembre 2013 à septembre 2016. »*

Vote sur R21                                      Pour 19                                      Abstention 2                                      ADOPTÉE

#### **R : 22-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Louis Léger, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Renée Blanchar** à titre de représentante du Nord-Est du Nouveau-Brunswick pour un premier mandat de trois ans, soit de septembre 2013 à septembre 2016. »*

Vote sur R22                                      unanime                                      ADOPTÉE

#### **R : 23-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Alain Bossé, propose :

*« Sous réserve de l'obtention de l'approbation du commissaire des conflits d'intérêts, que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Marie-France Pelletier** à titre de représentante de l'extérieur de l'Atlantique pour un premier mandat de trois ans, soit de septembre 2013 à septembre 2016. »*

Vote sur R23                                      Pour 19                                      Abstention 2                                      ADOPTÉE

## 18. **RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le rapport du Comité de finance en absence de la présidente Lise Bastarache. Le Comité de finance s'est réuni le 27 mai 2013 et il a discuté de l'état d'avancement des projets d'infrastructure, notamment les réparations d'urgence à La Grange et le projet d'aménagement des services alimentaires. Le Comité a aussi discuté longuement des discussions avec la Province du Nouveau-Brunswick sur l'entente pluriannuelle et la nouvelle politique sur les droits de scolarité. Le Comité a discuté de deux autres points, notamment une proposition pour les services bancaires et l'entente avec les chargées et chargés de cours.

### 18.1 Propositions pour services bancaires

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que, à la suite de la nouvelle entente avec la Fédération des caisses populaires acadiennes et l'Université de Moncton, le Centre financier aux entreprises des caisses populaires acadiennes offre une marge de crédit de 1 M\$ à chaque campus. Cette offre de crédit est vue de bon oeil par le Comité de finance compte tenu de la conjoncture financière actuelle de l'Université de Moncton.

#### **R : 24-CGV-130608**

Pauline Roy, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs qu'une marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant maximal total de 3 000 000 \$ canadiens, soit accordée pour financer les opérations courantes de l'Université de Moncton, sous forme d'avances au « taux de base commercial de la Fédération des caisses populaires acadiennes » majoré de -0,15 % l'an, et répartie comme suit :*

### 18.1 Propositions pour services bancaires (suite)

**R : 24-CGV-130608** (suite)

1. 1 000 000 \$ pour le Campus de Moncton
2. 1 000 000 \$ pour le Campus d'Edmundston
3. 1 000 000 \$ pour le Campus de Shippagan

*étant entendu qu'il sera permis de réduire ou d'augmenter, si nécessaire, le niveau de la marge de crédit de chacun des trois campus à l'intérieur du montant maximal total autorisé de 3 000 000 \$, en faisant parvenir à la Fédération des caisses populaires acadiennes Limitée une demande par courriel du Vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines. »*

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

### 18.2 Négociations collectives avec les chargées et chargés de cours et les monitrices et les moniteurs cliniques

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les résultats de la négociation entre l'Employeur et l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel, dit chargées et chargés de cours. L'entente de principe prévoit des nouvelles échelles salariales au traitement avec et sans doctorat. L'entente prévoit aussi diverses primes et l'exonération de 75 % des droits de scolarité applicable dans les 24 mois suivant la fin du contrat.

**R : 25-CGV-130608**

Linda Lequin, appuyée par Kevin Arseneau, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte les paramètres de l'entente de principe élaborée entre l'Employeur et l'Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel, dit chargées et chargés de cours. »*

Vote sur R25

Pour 20

Abstention 1

ADOPTÉE

## 19. **RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Yves Gagnon, président du Comité de vérification, indique que le Comité s'est réuni le 27 mai 2013. Le Comité a fait la mise à jour des mandats de vérification interne. Ces mandats sont les suivants : 1) l'évaluation des besoins en assurances; 2) l'étude des contrats d'emploi; 3) la classification des emplois non académiques; 4) l'audit sur la sécurité des TI.

Par ailleurs, le Comité a donné son aval pour un nouveau mandat de vérification, soit celui de procéder à l'étude et l'évaluation du contrôle interne du système des revenus, recevables et encaissements des trois campus.

Enfin, le Comité a discuté longuement des nouvelles normes comptables. Monsieur Roger Bastarache, vérificateur chez Ernst & Young, a présenté un document intitulé *Impact sur les états financiers des nouvelles normes s'appliquant aux OSBL*. Les nouvelles normes sont déjà en vigueur et l'Université de Moncton se retrouve présentement en période de transition.

## 20. **RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique que le Comité de placement s'est réuni le 27 mai 2013. Plusieurs dossiers ont été discutés, notamment le fonds de fonds de couverture, les rendements des gestionnaires de portefeuille (dotation et caisses de retraite) et le fonds Culross Global. Le vice-recteur indique que pour les rendements des caisses de retraite, de la valeur a été ajoutée à celles-ci avec des performances s'établissant au 2<sup>e</sup> quartile alors que l'indice de référence se retrouve au 4<sup>e</sup> quartile. Pour le fonds de dotation, la performance a battu l'indice de référence, mais se situe au 4<sup>e</sup> quartile.



## 21. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Voir le Document M, p. 1, Document N, p. 1-15 et Document O, p. 1-24

Invité : Marc LeBlanc, conseiller en planification stratégique

### Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier indique que l'Université de Moncton a lancé un exercice de planification stratégique en mai 2013. Un document de discussion intitulé « Penser les grandes orientations de la planification stratégique » a été conçu. Ce document se veut un outil pour amorcer un dialogue. Cinq grandes orientations ont été retenues, notamment le recrutement et la culture de la réussite étudiante, l'enseignement de qualité, l'internationalisation, la recherche - le développement - la création et l'innovation ainsi que le rayonnement communautaire.

Le recteur et vice-chancelier explique que, avec le conseiller principal Gino LeBlanc, il a rencontré une quarantaine de conseils de faculté, d'associations ou de groupements communautaires afin de discuter et recueillir les suggestions, les nouvelles idées et les commentaires de la communauté universitaire et externe. Il explique que, cet après-midi, le conseiller Marc LeBlanc dirigera un exercice similaire avec les membres du Conseil.

### Présentation de Marc LeBlanc

Le conseiller en planification stratégique, Marc LeBlanc, présente la nature de l'exercice. Cinq tables de discussion seront organisées par thèmes. Il y aura un rapporteur par table. Les gens pourront s'exprimer sur les thèmes, en proposer des nouveaux et passer à la table suivante. Cette partie de l'exercice sera d'une durée d'environ 40 minutes.

### Ateliers

Les ateliers ont eu lieu et par la suite les rapporteurs ont présenté les commentaires généraux aux membres.

### Commentaires retenus

#### *Sur le recrutement et la culture de la réussite :*

- le travail accompli à date est très bien, toutefois le recrutement demeure un grand défi;
- un meilleur encadrement technologique pour les étudiantes et les étudiants est de mise;
- développer des approches collaboratives entre le génie et la médecine;
- assurer des résidences adéquates pour les étudiantes et les étudiants;

#### *Sur l'enseignement de qualité :*

- le profil des étudiantes et des étudiants est plus varié qu'avant et les classes sont plus hétérogènes;
- besoin d'un plus grand travail au niveau de l'accommodement des étudiantes et des étudiants en immersion;
- la qualité du français demeure un défi constant;
- avoir plus de salles médiatisées;
- programmes articulés sont de nouvelles pistes intéressantes;

#### *Sur l'internationalisation :*

- droits de scolarité à la hausse; enjeu significatif en perspective;
- les programmes de mobilité pour les étudiantes et les étudiants doivent être développés et enrichis;
- recrutement international porte des fruits;
- les sports sont un moyen d'assurer l'inclusion et l'adaptation dans un nouveau milieu;

#### *Sur la recherche, développement, création et innovation :*

- il faut encourager les partenariats;
- il faut mettre le focus sur l'innovation;
- consolider la recherche avec les chercheurs des trois campus;
- promouvoir davantage la recherche dans les milieux;
- faire des présentations au Conseil des gouverneurs portant sur la recherche;

## 21. PLANIFICATION STRATÉGIQUE (suite)

Sur le rayonnement communautaire :

- faire valoir davantage les recherches des professeures et des professeurs;
- faire des profils des chercheurs, professeurs, créateurs, etc.;
- assurer la place de l'Université de Moncton dans les grands dossiers de la province comme les gaz de schiste, la santé, l'éducation;
- développer des histoires à succès pour reconnaître les mérites des employées et des employés, des professeures et des professeurs, des étudiantes et des étudiants;
- associer la recherche universitaire aux besoins de la société;
- créer et maintenir le sentiment d'appartenance;
- parler des honneurs, reconnaissances, bourses;
- assurer les bons choix dans la création de nouveaux programmes;

À la fin des présentations, quelques membres indiquent que l'on pourrait ajouter le thème de la pérennité financière de l'institution. Aussi, les discussions pourraient tenir compte du plan stratégique de l'Éducation permanente. Plusieurs membres indiquent que le rapport final doit présenter un portrait réaliste et que l'identification des défis doit être bien cernée.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres de Conseil des gouverneurs pour leur participation. D'autres rencontres auront lieu en juin et en septembre avec d'autres groupes.

## 22. CONDENSÉ DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-130503

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le condensé de la dernière réunion du Sénat académique. Aucune question n'est soulevée.

## 23. AFFAIRES NOUVELLES

### 23.1 Remerciements

Le président remercie madame Linda Lequin pour sa présence à la réunion. De plus, il remercie Richard Saillant qui en est à sa dernière réunion. Monsieur Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, quittera son poste le 30 juin prochain. Monsieur Saillant a apporté tout un bagage d'expérience au poste et il a fait face à des défis de taille au cours des deux dernières années. Monsieur Saillant deviendra le nouveau directeur général de l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques.

Le président remercie chaleureusement Marie-Paule Viel qui prendra sa retraite au cours du mois de juin. Madame Viel est une employée de l'Université depuis 1974. Elle compte 41 années de service, dont 29 au Secrétariat général. Madame Viel est secrétaire d'assemblée du Conseil des gouverneurs depuis 1984. Le président la remercie pour son travail exemplaire, son grand dévouement, son expérience indéniable, son calme devant bien des tempêtes. Elle a été la perle rare du Secrétariat général. Le président et tous les membres du Conseil des gouverneurs lui souhaitent une excellente retraite, une bonne santé et plein de bonheur.

**R : 26-CGV-130608**

Yves Gagnon, appuyé par Alain Bossé, propose :

« Que **Richard Saillant** soit remercié chaleureusement pour tout le travail accompli en tant que vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. »

Vote sur R26

unanime

ADOPTÉE

**23.1 Remerciements** (suite)**R : 27-CGV-130608**

Annie C. Daneault, appuyée par Ivan Robichaud, propose :

*« Que **Marie-Paule Viel** soit remerciée chaleureusement pour les 29 années de service en tant que secrétaire d'assemblée du Conseil des gouverneurs et le travail accompli au cours de ses 41 années de service à l'Université de Moncton. »*

Vote sur R27

unanime

ADOPTÉE

**24. PROCHAINES RÉUNIONS**

Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs auront lieu le 14 septembre 2013 au Campus d'Edmundston (réunions annuelle et régulière).

**25. CLÔTURE**

La réunion se termine à 16 heures.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
André Richard, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale

**DOCUMENTS**